DLP 31-8-82022355

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GENERALE

ABONNEMENT ANNUEL : 85 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

13 Août 1982 N° de série continue 238 Bulletin n° 22

VIGNE

BOTRYTIS

La période pluvieuse que nous venons de traverser est très favorable à la Pourriture grise. Un dernier traitement spécifique avec utilisation d'un Imide cyclique (SUMISCLEX, RONILAN, ROVRAL) devra être exécuté avec soins aux alentours du 20 Août.

Ce traitement peut être légèrement décalé dans les situations les plus tardives.

Respecter les délais de carence : 15 jours avant vendange pour RONILAN et ROVRAL et 21 jours pour SUMISCLEX.

BLACK-ROT

Les attaques sur grappes sont possibles après la véraison. Les vignes présentant à l'heure actuelle des attaques sur feuilles ou sur grappes doivent donc continuer à être protégées.

Veiller à bien toucher les grappes.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

La troisième génération a débuté dans les zones précoces. Son intensité est toutefois très limitée.

ARBRES FRUITIERS

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Afin d'éviter les diverses pourritures qui peuvent se développer en frigo, une protection fongicide des fruits doit être réalisée :

- soit grâce à 2 applications avant récolte
- soit par un trempage des caisses de fruits après récolte

Protection avant récolte : faire un premier traitement 20 à 25 jours avant la date prévue de ramassage puis un second, 2 jours avant la récolte.

- Produits essentiellement efficaces sur Gloesporium et Trichoseptoria (qui causent le plus de problèmes dans notre région) :

Bénomyl (30 g m.a./hl)
Carbendazime (30 g m.a./hl)
Thiophanate méthyl (70 g m.a./hl)
} à n'utiliser que pour 1 des 2 traitements afin d'éviter l'apparition des souches résistantes de tavelure.

- Si des dégâts de Phytophthora sont à craindre, utilisez :

Captafol (100 g m.a./hl)
Captane (150 g m.a./hl)
Tolyfluanide (75 g m.a./hl) : ne pas utiliser durant les 7 jours qui précèdent la récolte.

P43

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD

Traitez parfaitement la base des arbres. Pour limiter les risques de contamination de Phytophthora, il est conseillé de ne pas récolter les fruits situés trop près du sol qui peuvent être souillés de terre et donc contaminés. Pour la même raison il est recommandé de ne pas laisser trop longtemps les caisses de récolte sur le sol.

TAVELURE

Les pluies récentes ont pu provoquer des contaminations secondaires. Une vérification de l'état des vergers est donc à faire.

CARPOCAPSE SUR POMMES, POIRES, NOIX - Le vol se poursuit.

Dans la noyeraie, la lignification des noix est suffisamment avancée pour pouvoir arrêter la protection.

TORDEUSES DE LA PELURE (Capua)

Le traitement sur la 2e génération est à réaliser si on observe des dégâts sur fruits (morsures superficielles de l'épiderme).

COCHENILLE DU MURIER, POU DE SAN JOSE

La seconde génération est maintenant en cours. Sur les arbres infestés, un traitement est donc nécessaire à l'aide d'un Parathion (30 g m.a./hl) ou Oléoparathion (25 g m.a./hl) ou Méthidathion (40 g m.a./hl). Cette dernière matière active doit être utilisée sous forme liquide sauf sur pêcher où on ne peut employer que la forme poudre mouillable.

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU

En Savoie, le vol de 2e génération se poursuit et s'est intensifié en Hte-Savoie. La protection sera donc renouvelée dès réception.

Lancement d'une édition spéciale

"GRANDES CULTURES"

Depuis quelques années, les techniques de production ont beaucoup évolué dans le secteur des "Grandes Cultures". Les traitements fongicides, insecticides et le désherbage en particulier se sont multipliés et leur bonne maîtrise est devenue plus complexe.

C'est ainsi que ce chapitre a progressivement pris une grande importance dans notre Edition Générale.

Afin de ne pas trop alourdir le texte de nos Bulletins tout en donnant des renseignements précis aux agriculteurs plus spécialement intéressés, le Service de la Protection des Végétaux propose à partir de cet automne une Edition d'Avertissements Agricoles spéciale "Grandes Cultures" qui, grâce à une collaboration avec les Instituts Techniques (A.G.P.M., C.E.T.I.O.M., I.T.C.F.) vous permettra de recevoir tout au long de l'année des conseils phytosanitaires complétés par des informations sur les autres techniques culturales des céréales, du maïs et du colza.

L'Edition Générale ne comportera désormais que des informations concernant l'arboriculture, la viticulture (et éventuellement cultures maraîchères).

Jusqu'à la fin de l'année les Bulletins "Grandes Cultures" seront systématiquement joints aux Avis de l'Edition Générale. Pour 1983, les abonnements seront séparés.